



Nations Unies

# Assemblée générale

## AG/SHC/3867

Département de l'information • Service des informations et des accreditations • New York

---

### Troisième Commission

38<sup>e</sup> & 39<sup>e</sup> séances – matin et après-midi

### TROISIÈME COMMISSION: INQUIÉTUDE DEVANT LA RECRUESCENCE DE LA PENSÉE RACISTE ET XENOPHOBE

/...

#### *ÉLIMINATION DU RACISME ET DE LA DISCRIMINATION RACIALE*

#### *DROIT DES PEUPLES À L'AUTODÉTERMINATION*

/...

M. KHALID MOHAMMED ALI (Soudan) ... Il a exhorté la communauté internationale à accorder plus d'attention à la situation dans le Territoire palestinien occupé et a appelé à la mise en œuvre rapide et complète du droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

M. HESHAM MOHAMED AFIFI (Égypte) ... Le représentant a aussi évoqué le sort des Palestiniens qui souffrent d'injustice sur leur propre sol en raison de leur religion.

/...

M. GUO JIAKUN (Chine) ... Il s'est ensuite penché sur la situation au Moyen-Orient et sur la situation « préoccupante » du peuple palestinien. La Chine appuie les efforts d'autodétermination du peuple palestinien, a-t-il indiqué.

/...

M. OMIDZAMANI (République islamique d'Iran) a indiqué qu'Israël continue à nier aux Palestiniens leur droit inaliénable à l'autodétermination et leur font subir des violations massives des droits de l'homme. L'agression récente dans la bande de Gaza et Beit Hanoun et le recours massif à la force à l'encontre de civils palestiniens constituent une preuve flagrante de la violation de ce droit. Au cours de sa première séance, le Conseil des droits de l'homme a adopté une résolution exprimant ses graves préoccupations quant aux violations du droit humanitaire international par Israël, y compris les détentions arbitraires de ministres palestiniens, des membres du conseil législatif palestinien et la destruction d'infrastructures civiles. En dépit du retrait israélien de la Bande de Gaza, la région est encore assiégée et coupée du reste du monde. Les graves violations des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé proviennent de l'occupation et de la négation des droits fondamentaux du peuple palestinien, en

particulier de leur droit à l'autodétermination. Nous souhaitons que cette organisation, en particulier le nouveau Conseil des droits de l'homme, sera en mesure de mettre un terme à une telle situation.

/...

M. AMMAR HIJAZI, Observateur de la Palestine, a déclaré que l'identité des réfugiés palestiniens leur a été systématiquement refusée par Israël. Les Palestiniens vivent depuis 60 ans sans identité réelle et dans une situation de privation. La Puissance occupante, Israël, a toujours pratiqué une doctrine discriminatoire à leur égard. L'Observateur de la Palestine a noté que le droit d'immigration et de citoyenneté est accordé à toutes les personnes de foi juive, quels que soient leur pays d'origine, tandis que les Palestiniens autochtones doivent soumettre des preuves d'origine pour pouvoir garder leur citoyenneté. Il a également évoqué la loi qui interdit à tout citoyen israélien de résider en Israël si son époux ou son épouse possède une carte d'identité palestinienne. M. Hijazi a ensuite tenu à relever le silence de la communauté internationale suite à la nomination de l'homme politique « raciste » Avigdor Lieberman aux postes de Premier Ministre adjoint et de Ministre des affaires stratégiques d'Israël. De plus, Israël défie ouvertement la communauté internationale, en rejetant l'application du droit humanitaire international dans les territoires occupés. La nation palestinienne est victime d'une discrimination institutionnalisée, a-t-il estimé. Il a également condamné la construction du mur « colonialiste » en Cisjordanie et à Jérusalem Est. Ce mur serait la preuve déshonorante de l'incapacité de la communauté internationale à faire appliquer le droit international. Israël mène une politique raciste, en interdisant au peuple palestinien de jouir du droit à l'autodétermination et d'une vie digne dans sa terre natale.

M. DUMISANI KUMALO (Afrique du Sud) a estimé que la situation au Moyen-Orient posait une menace à la paix et à la sécurité internationales et que l'occupation israélienne du Territoire palestinien constituait une violation du droit international. Il a mentionné le Rapport spécial sur les pratiques israéliennes en estimant que celles-ci, y compris le mur de séparation, augurent mal d'un règlement juste et durable du conflit israélo-palestinien. Les activités militaires d'Israël, cet été, à la suite de l'enlèvement d'un soldat, ont été disproportionnées et excessives et n'ont fait qu'exacerber le conflit. L'Afrique du Sud lance un appel aux auteurs de l'enlèvement du soldat Gilad Shalit pour qu'ils le libèrent et appelle Israël à libérer les Ministres du Hamas et les membres du Conseil législatif palestinien. Le représentant a condamné Israël pour sa campagne de bombardement de Gaza qui a infligé des souffrances indicibles aux Palestiniens. Une autre source de préoccupation est la question des colonies de peuplement que le Gouvernement israélien doit démanteler. Israël doit aussi mettre fin à sa politique concernant Jérusalem, a-t-il insisté. Le représentant a lancé un appel à l'Autorité palestinienne et au Gouvernement israélien pour qu'ils cherchent un règlement pacifique au conflit au Moyen-Orient. Il a aussi réaffirmé le soutien sans faille de son pays à la cause palestinienne.

/...

M. HESHAM AFIFI (Égypte) ... Le représentant a aussi évoqué le sort des Palestiniens qui souffrent d'injustice sur leur propre sol en raison de leur religion.

/...

\* \*\*\* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel